

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00154**

**FOURNITURES ET MAINTENANCES PREVENTIVES ET CORRECTIVES DES SYSTEMES DE VIDEOSURVEILLANCE, ALARME INTRUSION, CONTROLE D'ACCES ET BILLETTIQUE DES BATIMENTS DE SAINT-ETIENNE METROPOLE - LANCEMENT D'UNE CONSULTATION D'APPEL D'OFFRES OUVERT - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 22 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 39

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 10 mai 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160216-D20160015410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160510

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016

### FOURNITURES ET MAINTENANCES PREVENTIVES ET CORRECTIVES DES SYSTEMES DE VIDEOSURVEILLANCE, ALARME INTRUSION, CONTROLE D'ACCES ET BILLETTIQUE DES BATIMENTS DE SAINT-ETIENNE METROPOLE - LANCEMENT D'UNE CONSULTATION D'APPEL D'OFFRES OUVERT - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

Saint-Etienne Métropole souhaite conclure des marchés pour la fourniture ainsi que la maintenance préventive et corrective des systèmes de vidéosurveillance, alarme intrusion, contrôle d'accès et billettique présents dans divers bâtiments lui appartenant.

Le tableau ci-après détaille les systèmes installés à ce jour par bâtiment :

Systeme	Bâtiments concernés
Vidéosurveillance (7 sites)	Stade Geoffroy-Guichard Musée d'Art Moderne et Contemporain Centre aquatique Nautiform Le Mixeur et son extension Siège de Saint-Etienne Métropole - Grüner Eglise Le Corbusier Centre Technique Communautaire du Gier
Alarme intrusion (17 sites)	Stade Geoffroy-Guichard Musée d'Art Moderne et Contemporain Réserves des 3 Musées Extension Réserves des 3 Musées - Bât.13 Métrotech Centre aquatique Nautiform Le Mixeur et son extension Siège de Saint-Etienne Métropole - Grüner Eglise Le Corbusier Bâtiment des Hautes Technologies (BHT) Centre Technique Communautaire du Gier Centre Technique Communautaire de l'Ondaine Locaux Syndicaux Local Archives Local rivière Furan + voirie (85 rue de La Talaudière) Local Vélivert Salles La Grange + La Cave Voûtée - Château de Fontanès
Contrôle d'accès (7 sites)	Stade Geoffroy-Guichard Musée d'Art Moderne et Contemporain Réserves des 3 Musées

	Extension Réserves des 3 Musées - Bât.13 Métrotech Le Mixeur et son extension Siège de Saint-Etienne Métropole – Grüner Bâtiment des Hautes Technologies (BHT)
Billettique  (2 sites)	Stade Geoffroy-Guichard Musée d'Art Moderne et Contemporain

Les quatre type de systèmes n'existent pas dans tous les bâtiments. En outre, certains lieux à savoir le stade Geoffroy-Guichard, le Musée d'Art Moderne et Contemporain, les réserves des 3 Musées et leur extension à Métrotech, le Nautiform et le Mixeur, accueillent des activités très spécifiques qui impliquent des prestations de maintenance différentes par rapport à celles à réaliser sur les autres sites.

Il est à noter que les marchés prévoient, à tout moment, l'ajout ou le retrait de bâtiments sur demande écrite de Saint-Etienne Métropole, les compétences de la Communauté Urbaine étant susceptibles d'évoluer dans le temps et donc le nombre de bâtiments dont elle est propriétaire. Le prestataire se doit d'accepter ces modifications sans contestation.

En cas de retrait d'un site dans le marché, le candidat ne pourra prétendre à aucun dédommagement.

La consultation lancée selon une procédure d'appel d'offres ouvert a été décomposée en 6 lots :

- 2 lots relatifs au stade Geoffroy-Guichard,
- 2 lots relatifs au Musée d'Art Moderne et Contemporain, aux Réserves des 3 Musées et à l'extension des Réserves des Musées à Métrotech,
- 1 lot relatif au centre aquatique Nautiform et au Mixeur et son extension,
- 1 lot englobant tous les autres sites de Saint-Etienne Métropole.

Cet appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 3<sup>o</sup>al. et 57 à 59 du Code des marchés publics et les marchés seront conclus en application de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande.

Il s'agira de marchés à bon de commande sans montant minimum, ni montant maximum et un opérateur économique par lot. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- prix des prestations noté sur 20 points et pondéré à 50 %,
- valeur technique notée sur 20 points et pondérée à 50 %.

Les marchés seront conclus pour une période initiale de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016 (ou de la date de sa notification si elle est postérieure). Ils seront reconductibles par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Les reconductions seront considérées comme acceptées si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché.

La dépense annuelle afférente à ces fournitures et maintenances est estimée, pour l'ensemble des lots, à 90 000 € HT.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les lignes budgétaires afférentes au bâtiment concerné, article 615221.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 22 avril 2016, a :

- pris note qu'aucune offre n'a été déposée pour les lots 2 et 4 ;
- décidé d'attribuer les marchés pour les lots 1, 3, 5 et 6 aux sociétés :
  - lot 1 : SETELEN - 42160 Andrézieux-Bouthéon, pour un montant estimatif de 38 878,45 € HT,
  - lot 3 : SETELEN - 42160 Andrézieux-Bouthéon, pour un montant estimatif de 19 57038 € HT,
  - lot 5 : AUTOMATIC ALARM CENTRE EST - 42160 Andrézieux-Bouthéon, pour un montant estimatif de 18 572,96 € HT,
  - lot 6 : AUTOMATIC ALARM CENTRE EST - 42160 Andrézieux-Bouthéon, pour un montant estimatif de 26 156,34 € HT.

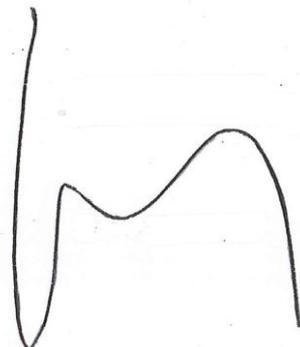
Dans le cas où l'appel d'offres serait déclaré infructueux par la Commission d'Appel d'Offres, la procédure pourra faire l'objet d'une relance en marché négocié conformément à l'article 35-I du Code des marchés publics.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les marchés à intervenir, ainsi que toutes les pièces qui leurs seront liées, attribués aux sociétés :**

- **lot 1 : SETELEN - 42160 Andrézieux-Bouthéon, pour un montant estimatif de 38 878,45 € HT,**
- **lot 3 : SETELEN - 42160 Andrézieux-Bouthéon, pour un montant estimatif de 19 57038 € HT,**
- **lot 5 : AUTOMATIC ALARM CENTRE EST - 42160 Andrézieux-Bouthéon, pour un montant estimatif de 18 572,96 € HT,**
- **lot 6 : AUTOMATIC ALARM CENTRE EST - 42160 Andrézieux-Bouthéon, pour un montant estimatif de 26 156,34 € HT.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD